



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 24.168**

78170

DIRECTION DES ESPACE PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,**

ARRETE TEMPORAIRE  
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,  
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,  
Vu l'arrêté préfectoral n°2012346-003 relatif à la lutte contre le bruit,

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

Vu l'arrêté municipal n° 2024.48 du 3 juillet 2024, portant délégation de fonctions à Madame Anne-Sophie MARADEIX, 7<sup>ème</sup> Maire-adjoint,

**OBJET : FERMETURE  
EXCEPTIONNELLE  
DU PARC MUNICIPAL  
DE LA GRANDE TERRE**

Vu l'arrêté municipal n°07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière de stationnement et de circulation des véhicules,

Vu la demande présentée en date du 18 juillet 2024 par le Service Culturel organisateur de la manifestation « Cinéma plein air »

Considérant que pour permettre la préparation et le bon déroulement de la séance de cinéma en plein air, **il importe dans un but de sécurité d'interdire au public l'accès du PARC MUNICIPAL DE LA GRANDE TERRE à la Celle Saint Cloud.**

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Jeudi 29 août 2024, entre 16h00 et 21h00, le parc municipal de la Grande Terre sera fermé au public.

**ARTICLE 2 :** Des panneaux d'information seront apposés par la ville.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Maire,  
Madame la Directrice Générale des Services,  
Le Commissariat de Police de Versailles,  
Les agents du Commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud et de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



La Celle Saint-Cloud, le **30 JUL. 2024**  
Pour le Maire, par délégation  
Le Maire-adjoint délégué

Anne-Sophie MARADEIX